

# AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (AAPC)

## APPEL D'OFFRES OUVERT

**1. OBJET DE LA CONSULTATION** : Prestations d'exploitation des ouvrages et installations d'assainissement collectif sur le territoire

**2. POUVOIR ADJUDICATEUR** : Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération - 35 avenue Villebois Mareuil - Montaigu - BP 40306 - 85603 MONTAIGU-VENDEE - Tél : 02.51.46.45.45 - Représentant : M. Antoine CHEREAU, Président - Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr> .

**3. ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE** : Terres de Montaigu est assistée par le cabinet GETUDES Consultants - 21 rue Maurice Garin - 85 000 LA ROCHE SUR YON - Représentant : M. Olivier GROFF.

**4. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES** : Prestations de services.

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est : 90114000-9 - Service de gestion du réseau d'assainissement

**5. PROCEDURE DE PASSATION** : La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique (CCP).

**6. ALLOTISSEMENT** : Les prestations sont réparties en 3 lot(s) :

- Lot n°01 « Secteur Ouest (communes de L'Herbergement, Montréverd, Rocheservière et Saint-Philbert-de-Bouaine) »
- Lot n°02 « Secteur Centre (commune de Montaigu-Vendée) »
- Lot n°03 « Secteur Est (communes de Cugand, La Bernardière, La Boissière-de-Montaigu, La Bruffière et Treize-Septiers) »

Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour tous les lots.

**7. DUREE ET DELAIS D'EXECUTION** : Chaque lot sera conclu pour une période initiale de 3 ans, à compter du 01 janvier 2024 et jusqu'au 31 décembre 2024 inclus. A l'issue de la période initiale, chaque lot pourra être reconduit tacitement 1 an. La durée maximale, toutes périodes confondues, est de 4 ans (jusqu'au 31 décembre 2027 inclus). La reconduction sera considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité du contrat. Le titulaire ne pourra pas refuser la reconduction.

**8. TYPE ET FORME DE CONTRATS** : Chaque lot sera conclu sous la forme d'un marché composite et comprenant deux volets :

- un marché public se services relatif à la gestion des ouvrages de pompage et de traitement de l'assainissement, en application des dispositions de l'article L.1111-4 du CCP,
- un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande pour les autres prestations et travaux sans exclusivité, sans minimum mais avec un maximum correspondant au montant maximal des prestations qui pourront être commandées, indiquées dans le BPU propre aux prestations de la partie « accord-cadre classique », en application des articles L. 2125-1 et R. 2162-1 à R. 2162-14 du CCP
- un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande pour les autres prestations et travaux sans exclusivité, sans minimum mais avec un maximum correspondant au montant maximal des prestations qui pourront être commandées, indiquées dans le BPU propre aux prestations de la partie « accord-cadre renouvellement », en application des articles L. 2125-1 et R. 2162-1 à R. 2162-14 du CCP

**9. VARIANTES « LIBRES »** : Toute variante à l'initiative des candidats n'est pas autorisée par le pouvoir adjudicateur.

**10. PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES EVENTUELLES (PSE)** : Aucune PSE n'est demandée par le pouvoir adjudicateur.

**11. VARIANTES « EXIGEES »** : Aucune variante particulière de type prestation alternative n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

**12. MODALITES DE FINANCEMENT** : Fonds propres de Terres de Montaigu. Paiement par mandat administratif sous 30 jours, à compter de la réception de la facture.

**13. MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION** : A consulter et télécharger gratuitement sur le site <https://www.marches-securises.fr> (Pouvoir adjudicateur : Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération, coordonnées ci-dessus).

**14. VISITES** : Deux sessions de visites des ouvrages et installations seront organisées par Terres de Montaigu, le mardi 22 août 2023 à partir de 8h30 et le mardi 29 août 2023 à partir de 8h30. La visite est facultative. Les candidats souhaitant y participer sont tenus d'informer la collectivité au moins 72 heures avant la tenue de la visite via la plateforme <https://www.marches-securises.fr> .  
Les modalités de déroulement de chaque visite sont détaillées à l'article 2.1 du règlement de la consultation.

**15. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES** : Les offres devront parvenir **avant le mardi 26 septembre à 12h00** sur le site <https://www.marches-securises.fr>.

**16. CONDITIONS DE PARTICIPATION ET CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES** : Les conditions de participation, la liste des documents devant être remis par le candidat, ainsi que les critères d'attribution sont précisés aux articles 5, 6 et 7 du règlement de la consultation (RC).

**17. FORME JURIDIQUE EN CAS DE GROUPEMENT** : En cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur.

**18. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES** : 6 mois à compter de la date limite de remise des offres.

**19. SERVICES OU LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS :**

Renseignement(s) administratif(s) : Service commande publique mutualisé Terres de Montaigu / commune de Montaigu-Vendée - Tél. : 02 51 46 45 45.

Renseignement(s) technique(s) : Les candidats transmettront leur demande par l'intermédiaire du site <https://www.marches-securises.fr>

**20. SERVICES HABILITES A DONNER DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DELAIS ET VOIES DE RECOURS** : Tribunal administratif de Nantes - 6, Allée de l'Île Gloriette - 44 000 NANTES - Tél : 02 40 99 46 00.

**21. INFORMATIONS DIVERSES** : Offre en français et en euro.

**22. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION** : Le vendredi 28 juillet 2023.